



VILLE DE
SALERNES

CONVOCACTION AU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil qui aura lieu : à Salernes, le

Vendredi 9 Février 2024
À
18h – salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1 Modification de la fongibilité des crédits du Règlement Budgétaire et Financier
- 2 Territoire d'Energie : Modification des statuts (adhésion FLAYOSC)
- 3 Territoire d'Energie : Remplacement de Mme Véronique CHAZAL, membre suppléante
- 4 Régie Communale d'Exploitation de la Maison de la Céramique Architecturale « Terra Rossa » : Remplacement d'un membre démissionnaire
- 5 Régie Communale d'Exploitation de la Maison de la Céramique Architecturale « Terra Rossa » : Remplacement d'une personne compétente extérieure démissionnaire
- 6 Remplacement d'un membre démissionnaire au sein des commissions municipales dans lesquelles elle siègeait :
 - Animation-événementiel
 - Culture
 - Démocratie participative
 - Développement durable
 - Prévention et sécurité
 - Valorisation du patrimoine
 - Développement touristique
 - Travaux
- 7 Adhésion au Syndicat Mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée (SICTIAM)
- 8 Budget Principal : Création d'emplois non permanents liés à un besoin saisonnier : Agents d'animation
- 9 Création d'emploi non permanent lié à un accroissement temporaire d'activité : Agent d'animation
- 10 Budget Terra Rossa : Création d'emplois non permanents liés à un besoin saisonnier : Agents d'accueil polyvalents
- 11 Mise en place de la prime du pouvoir d'achat exceptionnelle

Informations diverses :

- Décisions Municipales
- UNICIL : Convention de réservation de logements et de gestion en flux
- Convention relative à la gestion de la réservation communale au sein du parc de l'organisme Var Habitat

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

En maire, le 2 Février 2024

Le Maire
Cédric DUBOIS

POUVOIR

Je soussigné _____ donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du conseil municipal, le 9/02/2024
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents

